Contribution de Mme Jacqueline Lazarre en date 06 février 2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Moi, citoyenne de Nice, engagée au parti communiste émet un avis défavorable sur les points suivants du projet Haliotis :

-Les risques tsunami semblent être sous-estimés; l'Unesco estime à 95% la probabilité d'un tsunami au cours des 30 prochaines années (déclenché par un séisme en Algérie ou au niveau de la Ligure, au large de Nice) avec une vague dépassant 1 M, danger amplifié par le réchauffement climatique et de l'élévation de la montée des mers. Situé en bord de mer et à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, quelles protections en sachant que même à 30 cm c'est un mur d'eau.

- le projet indique , dans sa conception, prendre en compte les risques liés au changement climatique, notamment ceux découlant des phénomènes météorologiques violents et à la montée du niveau des eaux de la Méditerranée. Rappelons que le raz de marée de 1979 est consécutif au déversement important des alluvions rive droite du Var. Quel point de vigilance porté sur la gestion et le traitement des eaux de pluies et de ruissellement issus du bassin versant (Var notamment). Quelle situation actuelle du Var, et quelle vigilance face aux projets de bétonisation de la plaine du Var ?

Jacqueline Lazarre jacqueline.lazarre@wanadoo.fr